

Réunion du Conseil d'établissement de l'école Lanaudière

Procès-verbal du 25 octobre 2017

Lieu : Salle du personnel – 19h

Présences	Absences
Mathieu Lachance, directeur	
Parents	
Marie-Ève Cardinal, Sandrine Gontier, Elisabeth Vallet, Geneviève Vigneault, Simon Chavarie	
Représentants-écoles	
Dominique Sterlin, Louis Laroche, Nancie Bouchard, Alain St Pierre (Service de garde)	

1. Ouverture de la rencontre

Quorum obtenu – la rencontre débute à 19h00

2. Mot de bienvenue

Marie-Eve Cardinal accepte d'être la secrétaire pour la rencontre. Geneviève Vigneault ouvre l'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Simon Chavarie propose l'ajout du point 7.5 : Suggestion d'un parent
Geneviève Vigneault propose l'adoption de l'ordre du jour et Simon Chavarie seconde.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2017

Adoption proposée par Geneviève Vigneault secondée par Louis Laroche

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 6 septembre 2017

Ce point concerne l'adoption de la motion visant à appuyer le projet éducatif de l'école axé sur les 4 arts, en reconduisant le financement d'une partie du salaire du spécialiste en art dramatique par la Fondation de l'école.

Il est suggéré de reconduire ce point à chaque année, idéalement à la rencontre de conseil d'établissement de mars ou avril, lors de la création du poste de spécialiste en art dramatique. La motion serait conditionnelle à ce que la Fondation ait les revenus nécessaires au financement.

Adoption proposée par Geneviève Vigneault, secondée par Marie-Eve Cardinal.

6. Parole au public

Non applicable

7. Points de la présidente

7.1 Activités à reconduire

- a) Une nouvelle mesure (1000\$) est proposée aux parents d'enfants préscolaire-1^{er} cycle : « Partir du bon pied », visant à soutenir la transition vers l'école. Les membres du CÉ proposent quelques thèmes de formation :
- Développement de l'autonomie
 - Sensibilisation des parents à la réalité d'un enfant de 1^{ère} année en apprentissage de la lecture
 - Coaching d'aide aux devoirs
- Mathieu Lachance se renseignera si l'argent peut servir à l'achat de matériel (livres pour les parents, financement de service de garde pour permettre aux parents d'assister aux formations)
- Les membres du CÉ tenteront de trouver des références d'ici la prochaine rencontre.
- b) Formation pour les parents (mesure régulière) : la formatrice de l'activité sur l'anxiété désire reporter sa formation à février 2018. Par ailleurs, pour le budget de 2017-2018, une formation sur les écrans et les enfants a été proposée. Élisabeth Vallet se renseignera sur une recherche récente publiée sur ce thème afin de cibler un formateur.
- c) Sonotubes : Étant donné que les besoins de l'école ont changé depuis l'installation des sonotubes (qui devaient servir de bancs pour la scène extérieure), et que ceux-ci sont la cause de plusieurs accidents chez les enfants, il est suggéré que le CÉ rédige une motion pour appuyer la demande de l'école de les enlever. Geneviève Vigneault propose de faire une ébauche de motion d'ici la prochaine rencontre.
- d) Improvisation : activité très populaire. Il est proposé d'évaluer la possibilité d'ouvrir une autre plage horaire.

7.2 Sortie de l'école le midi

Explication de la problématique des années précédentes en lien avec des élèves qui sortaient au restaurant le midi, mais qui erraient ensuite dans le quartier et revenaient à l'école avec des bonbons. Ceci entraînait des difficultés pour le personnel du service de garde, qui devait gérer ces élèves qui n'étaient formellement sous leur responsabilité. Discussion de différentes solutions pour adresser le problème. Le CÉ retient d'envoyer un avis aux parents d'élèves du 3^e cycle afin de les sensibiliser à cette réalité en mars. Ceci sera rediscuté à la rencontre de CÉ de mars 2018.

7.3 Porte codée

Par mesure de sécurité, il est proposé de changer le code de la porte du service de garde par 1918. Proposé par Simon Chavarie et secondé par Louis Laroche.

7.4 Suivis

Pas de suivis

7.5 Suggestion d'un parent

Simon Chavarie relaie la suggestion d'un parent, soumise lors de l'AGA, que les procès-verbaux des rencontres de CÉ soient mis en ligne sur le site Web de l'école. Mathieu Lachance explique que c'est déjà fait.

8. Points du directeur

8.1 Code de vie - info

L'équipe-école en est à l'étape de l'application du Code de vie, avec différents défis mensuels à réussir pour les élèves et système d'émulation (renforcement positif) visant une récompense de groupe et éventuellement pour l'ensemble de l'école.

Il y a également eu début de tournée des classes sur l'intimidation, et 4 dénonciations depuis le début de l'année.

8.2 Brigadière - info

La brigadière est officiellement en fonction au coin Brébeuf/Marianne et les réactions des parents sont globalement positives.

9. Points des enseignants

9.1. Sorties éducatives (approbation)

Proposition de 2 sorties et d'une levée de fonds dans la classe de Louis (vente de macarons). Adoption proposée par Simon Chavarie et secondée par Sandrine Gontier.

10. Informations du service de garde

Information sur les prochaines sorties de la journée pédagogique du 1^{er} novembre 2017.

Natasha St-Louis est actuellement en congé pour une durée indéterminée, Julie Martiel est nommée comme intérim.

Le déficit de l'an dernier est résorbé via les surplus des autres écoles. Le budget de l'année en cours est équilibré.

11. Information des membres de la communauté

NA

12. Informations de l'OPP

NA

13. Informations de la fondation

Mathieu Lachance explique que la dernière rencontre de la Fondation a été axée sur les activités parascolaires (gestion des contrats).

Le CÉ suggère d'offrir une activité parascolaire pour les plus jeunes.

L'organisation du brunch de Noël suit son cours.

Mise en place d'une page Facebook de la Fondation.

Les contributions parentales plafonnent actuellement à 9000\$.

14. Information du comité de parents

Simon Chavarie explique que les dossiers importants de l'année 2017-2018 concernent

- 1) les frais chargés aux parents par les écoles; il est cependant trop tôt encore dans le processus de révision si des pratiques devront être modifiées à l'école Lanaudière
- 2) l'application de la loi 105 (changements dans la gouvernance des écoles); ne semble pas y avoir d'impacts ressentis au quotidien pour l'instant à l'école
- 3) l'inclusion des élèves en situation de handicap et/ou en besoin de francisation

15. Projets de contenu pour la prochaine réunion

16. Suivis

En janvier, le CÉ reviendra sur l'organisation de la soirée où se déroulent l'AG et les présentations par les professeurs.

En mars, le CÉ reviendra sur la sensibilisation des parents de 3^e cycle concernant les midis extérieurs.

En avril le CÉ fera un suivi sur le service de fournitures scolaires par Brault et Bouthillier.

17. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h00